



**18 NOVEMBRE**

Journée européenne  
pour la protection  
des enfants  
contre l'exploitation  
et les abus sexuels

Edition 2019

**Donner aux enfants le pouvoir  
de mettre fin aux violences sexuelles**



# Le 18 novembre est la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels\*

■ Les enfants sont trop souvent écartés des questions qui les concernent. Ils devraient disposer des moyens, de l'espace, des opportunités et du soutien nécessaires pour participer à la conception et à la mise en œuvre des mesures, des politiques, des programmes ou d'autres initiatives visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels. L'édition 2019 de la Journée européenne est donc centrée sur « *Donner aux enfants le pouvoir de mettre fin aux violences sexuelles* ».

■ 2019 marquant également le 30e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, le Conseil de l'Europe encourage l'organisation de tout type d'activité mettant en avant les enfants, leurs idées et leurs propositions. Toutes les initiatives stimulant les projets dirigés par des enfants, la participation des enfants et les interactions entre enfants sont les bienvenues, ainsi que celles entre enfants et décideurs, éducateurs, parents et professionnels de la protection de l'enfance.

■ À cette fin, le Conseil de l'Europe développe :

- ▶ des lignes directrices visant à faciliter les initiatives dirigées par des enfants et des politiques de protection de l'enfance ;
- ▶ une explication de la journée européenne adaptée aux enfants ;
- ▶ un kit de médias sociaux.

Contact : [EndChildSexAbuseDay@coe.int](mailto:EndChildSexAbuseDay@coe.int)

Sites internet : [www.coe.int/EndChildSexAbuseDay](http://www.coe.int/EndChildSexAbuseDay)  
[www.coe.int/children](http://www.coe.int/children)

Twitter : [#EndChildSexAbuseDay](https://twitter.com/coe_children)

Facebook : [Council of Europe One in Five Campaign](#)

Instagram : [@councilofeurope](#)

---

\* Conformément à la décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 12 mai 2015.

